



Prêt immobilier spécialisé



Acquisition d'une résidence locative

o Financement :

- Biens neufs (achevés, VEFA)
- Biens anciens
- Construction (uniquement via "cmistes")
- Parts de SCPI

o À qui ?

- Personnes morales ayant le code NAF 68.2 (SCI, SARL, EURL, SCP, SAS, SA, SASU, SNC soumise à IS ou IR)
- Les cautions doivent être salariées, retraitées, professions libérales ou rentiers.

o Critères :

- Ratio hypothécaire max : 110 %
- Age fin de prêt : 95 ans
- Durée : 25 ans
- Tous les revenus locatifs pondérés à 85% quelque soit leur nature (Revenus locatifs à venir pris en compte)

o Particularités :

- Pas d'ouverture de compte bancaire
- Prêt immobilier ouvert aux locataires et hébergés qui souhaitent investir dans une RL
- Ce produit n'est pas soumis à l'usure.

i Le responsable commercial de votre secteur est votre interlocuteur

PARTNERS FINANCES, marque commerciale de la SAS PARTNERS FINANCES, mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement & en assurance, immatriculé sous le N°ORIAS 07 036 794 (www.orias.fr). SAS au capital de 1 000 000 € enregistrée au RCS de Nancy sous le numéro 404 681 496 001 58 - Siège social : 16 rue de Malzéville - 54130 Dommartemont. Document à l'usage des professionnels. La diffusion au public est interdite.

